

Alcatel-Lucent : Nokia précise ses engagements à Bercy

Rajeev Suri a rencontré Emmanuel Macron, hier, mardi 22 septembre. Cette rencontre entre le dirigeant de Nokia et le ministre de l'Economie visait à finaliser les engagements de l'équipementier finlandais dans le cadre de [l'acquisition d'Alcatel-Lucent](#) par échange d'actions. Annoncée en avril dernier, cette opération entraîne l'acquisition de 66,5% du capital d'Alcatel-Lucent par Nokia pour 15,6 milliards d'euros.

500 créations de postes en R&D

Lors de l'annonce de l'opération en avril, Rajeev Suri et son homologue français Michel Combes s'étaient engagés devant François Hollande à préserver les activités de R&D sur le sol français et même à les développer avec la création d'un centre consacré à la 5G et l'ouverture d'un laboratoire de cyber-sécurité. Le patron finlandais est donc venu, hier, remettre à Emmanuel Macron un document détaillant le projet industriel de Nokia et ses engagements visant à développer l'emploi et les activités de R&D en France, ainsi que le soutien à l'innovation qu'apporterait le Finlandais dans la filière des équipements réseau, notamment à travers l'accompagnement de programmes universitaires, le maintien des Bell Labs France et la poursuite de la participation du groupe aux pôles de compétitivité Systematic, Cap Digital, et Images et Réseaux.

A l'époque, les dirigeants parlaient de créer 500 nouveaux postes de chercheurs portant leur nombre à 2 500 d'ici trois ans en France. Nokia a confirmé cet engagement et s'engage à maintenir ce niveau d'emploi dans la R&D pendant au moins quatre ans après la finalisation de l'opération de rapprochement des deux entreprises.

100 millions pour l'Internet des objets et la cyber-sécurité

Globalement, Nokia localisera le pilotage de la recherche de pointe et de l'innovation en France sur ses centres de R&D de Nosay/Villardeaux (Essonnes) et Lannion (Côtes-d'Armor). 5G, plates-formes IP, small cells, transmissions sans-fil et optiques y constitueront les principaux sujets de recherche. Nokia entend également créer un fonds d'investissement de 100 millions d'euros dédié à l'Internet des objets (IoT), à la cyber-sécurité et aux plates-formes logicielles pour les prochaines générations de réseau.

Les fonctions commerciales pour la zone EMEA (Europe, Moyen Orient, Afrique) seront également opérées depuis l'Hexagone. Néanmoins, malgré sa forte présence dans l'activité du groupe, la France s'inscrira comme un pôle de développement technologique et commercial supplémentaire pour Nokia au même titre que l'Allemagne, la Chine ou les Etats-Unis. Le siège social de la nouvelle entité Nokia Corporation sera évidemment toujours basé en Finlande.

La finalisation de la fusion reste programmée pour le premier semestre 2016. Si les instances de régulation de la concurrence européenne et américaine, notamment, ont donné leur feu vert, un certain nombre de conditions doivent encore être levées. A commencer par l'approbation des actionnaires de Nokia.

Lire également

[Alcatel-Lucent fait de Lannion son nouveau Bell Labs](#)

[L'UE donne son feu vert à la fusion Nokia-Alcatel-Lucent](#)

[Le fonds Elliott s'intéresse au capital d'Alcatel-Lucent](#)